



Chère lectrice, cher lecteur,

Établir au plus vite une société neutre en carbone n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui. Si la crise climatique devient de plus en plus tangible, la guerre en Ukraine a rappelé l'urgence du débat énergétique.

Le Green Deal européen et le paquet législatif « Fit for 55 » contiennent a priori tous les éléments nécessaires pour s'assurer que la politique énergétique européenne devienne plus indépendante, résiliente et climatiquement neutre.

Pourtant 2050, c'est dans moins de 30 ans. Cependant, « Fit for 55 » a clairement montré que le rythme actuel des activités n'est pas assez élevé et que nous devons accélérer. Les crises climatique et géopolitique exigent des investissements accrus dans l'infrastructure énergétique. En effet, les gouvernements belge et allemand ont récemment revu à la hausse leurs objectifs en matière de développement de l'éolien offshore.

L'émission d'actions avec droit de préférence extra-légal d'Elia Group SA/NV pour un montant allant jusqu'à €600 millions démontre donc immédiatement l'importance de notre travail pour la communauté.

Cette opération permettra de renforcer la structure de capital d'Elia Group afin qu'il puisse réaliser d'importants projets d'investissement qui feront avancer la transition énergétique sur nos marchés domestiques, à savoir la Belgique et l'Allemagne. Pendant les cinq prochaines années, le Groupe prévoit un programme d'investissement de €9,6 milliards, dont €4 milliards pour la Belgique et €5,6 milliards pour l'Allemagne. Ce programme d'investissement est sans précédent mais nous abordons avec confiance les défis auxquels nous sommes confrontés. Notre bilan est excellent et nous sommes capables de réaliser des projets innovants et complexes, dans les délais et le budget impartis. Cela fait de nous un partenaire fiable pour les gouvernements et la société au sens large.

Parallèlement, nous nous préparons à un avenir digital, qui nous permettra de maintenir la sécurité d'approvisionnement dans un monde qui dépendra de plus en plus de sources d'énergie renouvelable intermittentes comme l'éolien et le photovoltaïque. Nos activités de gestionnaire de réseau et d'assets nous permettent de développer des synergies afin d'augmenter la fiabilité et l'efficacité de notre réseau et de mettre un réseau électrique robuste et durable à disposition de la société.

Le Groupe possède et exploite plus de 19 000 km de liaisons à haute tension en Belgique et dans le nord et l'est de l'Allemagne, assurant ainsi l'approvisionnement électrique de 30 millions d'utilisateurs finaux. La grande majorité de nos bénéficiaires sont régulés, étant donné que nous menons nos activités conformément à plusieurs régimes réglementaires. Nous sommes la seule société à répondre aux conditions imposées par la loi pour agir en tant que gestionnaire de réseau de transport dans les zones de réglage où nous opérons. Cela permet d'offrir à nos investisseurs un rendement à la fois stable et attractif.

Elia Group embrasse l'avenir dans l'intérêt de la communauté.

Notre stratégie de croissance s'est avérée payante par le passé et devient de plus en plus pertinente dans le contexte actuel. C'est ce qui nous a donné confiance pour intégrer les marchés financiers et nous sommes enthousiastes à l'idée que les investisseurs (ré)affirment eux aussi leur confiance dans notre entreprise.

S'engager pour la décarbonisation, c'est s'engager pour l'avenir et la prospérité.

Chris Peeters
CEO d'Elia Group

Avertissement : Investir dans des actions et négocier des droits de préférence comporte des risques économiques et financiers, comme c'est le cas pour tout investissement en actions. Avant d'investir dans les actions offertes ou de négocier des droits de préférence, les investisseurs sont invités à lire toutes les informations fournies dans le prospectus approuvé par la FSMA et disponible sur le site web d'Elia Group (<https://investor.eliagroup.eu/offering>), et en particulier les facteurs de risque qui y sont décrits. Plus précisément, les investisseurs potentiels doivent être conscients que le Groupe est soumis à de nombreuses réglementations et que ses revenus dépendent en grande partie de la méthodologie tarifaire applicable sur ses principaux marchés, laquelle est sujette à des changements potentiels et à des révisions périodiques. En outre, l'incapacité du Groupe à maintenir un équilibre entre la demande et l'offre d'énergie sur le réseau peut entraîner des délestages et avoir des conséquences négatives importantes. En outre, une dégradation de la notation de crédit d'Elia Group, d'Elia Transmission Belgium et/ou d'Eurogrid pourrait affecter leur capacité à accéder aux marchés des capitaux et avoir un impact sur leur situation financière. Les investisseurs doivent être en mesure de supporter le risque économique d'un tel investissement ou d'une telle négociation et de subir une perte totale ou partielle de leur investissement.

Toute décision d'investir dans des titres dans le cadre de l'offre doit être basée sur toutes les informations fournies dans le prospectus et ses suppléments éventuels, le cas échéant. L'approbation du prospectus par la FSMA ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les nouvelles actions offertes. Les informations relatives aux coûts et à la fiscalité en rapport avec l'offre figurent dans le communiqué de presse relatif à l'offre qui est disponible sur le site web d'Elia Group indiqué ci-dessus. Sous réserve d'exonérations et/ou de taux réduits, un précompte mobilier belge de 30 pour cent est en principe prélevé sur les dividendes versés sur les actions.

Le prospectus est disponible sur le site web du Elia Group (<https://investor.eliagroup.eu/offering>).